

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE LOCATION

1. Nos offres relatives au prix des biens et des services vendus ou loués, aux prestations à effectuer, aux délais de livraison et aux conditions d'exécution du contrat, ne constituent que de simples renseignements commerciaux, sauf stipulation expresse contraire. L'acceptation expresse par l'acheteur de la dernière offre ferme équivaudra à une commande.
2. Tous nos prix s'entendent Hors TVA de 21% en Belgique et en intra-communautaire. A l'exportation les charges seront appliquées par les douanes.
3. Tout bon de commande signé sera considéré comme une commande ferme. Dans l'éventualité où celui-ci prévoit le versement d'un acompte, la commande ne sera exécutable que s'il équivaut au moins à 15% du prix de vente ou du loyer pour le terme convenu. La date de commande effective correspond alors à la date de versement de l'acompte.
4. Dans l'éventualité où la commande émane de l'acheteur, le contrat ne sera formé et exécutable que lorsqu'elle lui aura été retournée signée et accompagnée de la mention "confirmation de commande". Les présentes conditions générales seront applicables. Elles apparaîtront au dos de la confirmation.
5. Toute personne qui passe commande avec demande de facturation à un tiers sera responsable solidairement du paiement avec ce tiers.
6. La formation du contrat par l'apposition de signatures et mentions entraîne l'acceptation sans réserves des présentes conditions, considérées comme manuscrites.
7. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, l'expiration de ces délais ne pouvant être en aucun cas invoqué contre nous, ni donner lieu à résiliation du contrat.
8. Lorsque nous acceptons d'annuler une commande, une indemnité forfaitaire égale à 20% du prix ou du loyer pour le terme convenu sera exigée.
9. Nous nous réservons le droit d'exiger à tout moment un acompte ou un complément d'acompte, même après l'acceptation de la commande. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler ou de résilier tout ou partie du marché sans indemnité.
10. L'objet du contrat, s'il s'agit d'un produit à délivrer est valablement livré dès la mise à disposition de celui-ci, ou, selon une fiche transporteur. Les risques sont alors intégralement transférés à l'acheteur relativement au transport, à la conservation, aux cas fortuits et de force majeure. Pour les services loués, l'objet du contrat est valablement livré dès sa mise à disposition.
11. Toute réclamation relative à l'objet du contrat ne sera prise en considération que si elle nous est adressée par lettre recommandée dans les 8 jours de la réception de celui-ci.
12. L'objet du contrat restera notre propriété jusqu'au paiement intégral et à défaut, nous nous réservons le droit de le reprendre par toutes voies de droit aux frais de l'acheteur. En matière de location de matériel, la présente clause ne sera applicable qu'à défaut de paiement d'une mensualité. La reprise se fera sans recours aux instances judiciaires, l'objet de la location constituant notre gage.
13. En cas de rupture unilatérale ou d'inexécution fautive du contrat par l'acheteur ou le locataire, nous serons fondés à réclamer des dommages et intérêts fixés forfaitairement à 20% du prix de vente ou 3 mensualités. (article 1.226 et suivants du code civil).
14. Sauf accord écrit, nos factures son payables au grand comptant à la date de leur émission.
15. Toute facture impayée à son échéance porte de plein droit et sans mise en demeure un intérêt de 1% par mois. En outre, une indemnité forfaitaire de 15% du montant impayé avec un minimum de 50 EURO sera exigible.
16. Le fait de tirer traites et chèques n'entraîne ni novation, ni dérogation aux présentes conditions. Les frais de timbre et d'escompte sont à charge de l'acheteur ou du locataire.
17. Le client garantit qu'il dispose de tous les droits nécessaires et qu'il tient le prestataire indemne contre toute réclamation éventuelle d'un tiers qui prétendrait avoir un droit intellectuel ou industriel sur l'un quelconque des éléments source (textes, sons, traductions, musique, photo, vidéo, design, ...) que le client a chargé le prestataire d'intégrer dans ses produits ou d'utiliser pour sa conception. Le client reste propriétaire des éléments et données fournis par lui.
18. Nous conservons la propriété intellectuelle des créations artistiques et informatiques vendues ou louées. Toute copie, même accompagnée d'accommodements, ainsi que toute utilisation à des fins, fréquences et occasions non prévues par le contrat, est interdite conformément aux conventions internationales applicables en matière de copyright. Le rachat des droits par le client peut cependant être négocié selon l'usage.
19. En cas de litige, sont seules compétentes les juridictions dans le ressort desquelles est situé notre siège social, sans qu'il puisse y être dérogé, même lors de la création de traites.

Reality Sys sa

Rue Saint-Gilles, 323 - B-4000 Liège, Belgique - Tel: +32 4 252.28.50 - Fax: +32 4 252.96.96

TVA : BE 0455 993 535 - RC : Liège 192074 - Banque : BE26 0682 2105 3529

Web : www.realitysys.com - Email: info@realitysys.com